



Crésus Banking

8.3 - Réglages du canal de communication

8.3 - Réglages du canal de communication

Cliquez sur l'icône *Réglages* à droite de la ligne du canal enregistré :

Canaux de communication			+
ID client (partenaire)	CR500134	EBICS	
ID utilisateur	██████████	Credit Suisse (Schweiz) AG	

Là, sélectionnez l'option qui vous convient dans la rubrique *À la fin du transfert* :

x

Réglages généraux

Réglages communs à tous les comptes bancaires

Fichier
Comptes bancaires
Réconciliation bancaire
Canaux de communication

À la fin d'un transfert	<div style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px;"> Se déconnecter immédiatement ▼ </div>	
Canaux de communication	<div style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px;"> Se déconnecter immédiatement </div>	
ID client (partenaire)	<div style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px;"> Garder la session active pendant 20 minutes </div>	
ID utilisateur	██████████	

Par défaut, si vous enchaînez plusieurs opérations, par exemple 1) envoyer un ordre de paiement; 2) récupérer les mouvements de compte, puis; 3) télécharger les confirmations d'exécution, Crésus vous demandera de saisir vos identifiants EBICS (ou API) pour chacune d'elle.

Afin d'éviter d'avoir à entrer vos données de connexion à chaque étape, vous pouvez choisir de garder le canal de communication actif pendant **20 minutes** à la suite d'un transfert.

Les quatre icônes proposées permettent les actions suivantes (note : les deux dernières icônes ne sont accessibles qu'en mode complet) :



- Éditer : le dialogue qui s'ouvre vous permet de modifier le *Statut* de votre

canal entre les modes *Actif* et *Non actif* :



Édition de l'accès EBICS

Édition de l'accès EBICS

ID client (partenaire) CRS00134

ID utilisateur CRS00134

Statut Actif

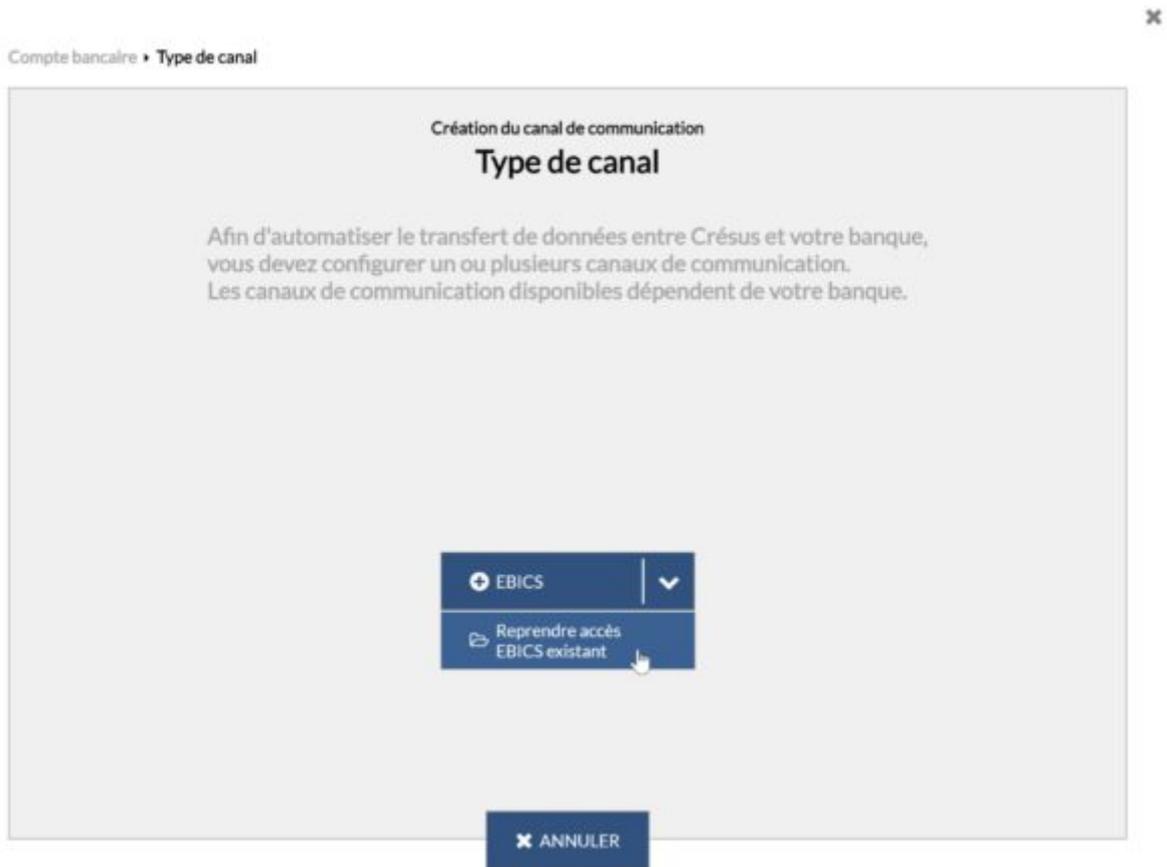
Actif

Non actif

ANNULER ENREGISTRER

Le mode *Non actif* empêche simplement l'utilisation de ce canal de façon temporaire et sans conséquence, il suffira de remettre le *Statut* en mode *Actif* pour le réactiver sans autre procédure.

- Exporter : ce bouton permet d'**enregistrer** votre accès EBICS sur votre ordinateur afin de pouvoir l'importer depuis un autre fichier Banking. Pour ce faire, il vous suffira, au moment où s'ouvrira le dialogue de *Création d'un nouveau canal de communication*, de sélectionner l'option *Reprendre accès EBICS existant* et de sélectionner le **fichier EBICS** en question :



- Désactiver l'accès auprès de la banque : en désactivant l'accès EBICS auprès de votre banque, vous rendez ce canal inutilisable pour tous les comptes et pour tous les fichiers. Cet accès sera entièrement supprimé et toute la procédure sera à recommencer pour le réactiver :

Confirmation

Voulez-vous désactiver le contrat auprès de la banque ?

Il sera définitivement supprimé et aucun compte IBAN ne pourra l'utiliser à l'avenir.

- Supprimer : cette action supprime le **certificat EBICS** associé au fichier Facturation

/Banking en question, mais pas celui lié à la banque. Dès lors, un autre fichier Cresus utilisant ce même accès pourra continuer à s'en servir.